



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

Direction de la Réglementation  
et des Libertés Publiques  
4<sup>ème</sup> Bureau

**ARRETE n° 07/DRLPI/44030**  
**portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste**  
**des objets mobiliers classés**

**LE PREFET DE LA VENDEE**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 24 bis ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 14 décembre 2005 ;

Sur proposition de Madame le Secrétaire Général par intérim ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les objets mobiliers mentionnés ci-dessous, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés :

- **La Chapelle Thémer**

- Cinq pierres tombales du 14<sup>ème</sup> – 15<sup>ème</sup> siècle.

- **Treize-Septiers**

- Bannière de Saint Martin, 1809.

- **Vendrennes – Eglise**

- Une toile « Assomption de la Vierge », de 1898 et la seconde « Le denier de la Veuve », de 1858 et leurs cadres, de Paul-Prosper Tillier.
- La cloche 4, de 1762, par Charles Aubry.

- **Mesnard-la-Barotière - Eglise**

- Une cloche, de 1762, par Charles Aubry et Antoine Pelletier.

- **Bouillé-Courdault – Chapelle de Bouillé**

- Une cloche, de 1672, par Germain Charpentier.

- **Saint Pierre le Vieux – chapelle de Chalais**

- Une cloche, de 1710, par Latour.

- **Fontenay-le-Comte – Eglise de Saint Jean**

- Une piéta

- **Fontenay-le-Comte – Eglise Notre Dame**

- Une chapelle d'orfèvrerie portative (un calice, une patène, un plateau, deux burettes, une sonnette d'autel), entre 1844 et 1863, par Charles-Eugène Trioullier.
- Un ciboire, argent, de 1875, par Jean-Alexandre Chertier.
- Quatre reliquaires, bronze, XIXème siècle.
- Une huile sur toile et son cadre qui présente « Saint Venant bénissant la ville de Fontenay-le-Comte ».
- Une huile sur toile et son cadre montrant « Jésus soutenu par un ange après la flagellation », de Jean-Hippolyte Lazerges.
- Une huile sur toile et son cadre montrant « Saint-Louis se prosternant devant la couronne d'épines ».

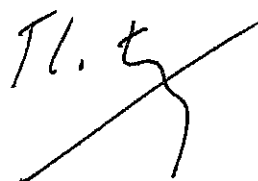
- **Saint Révérend –Eglise**

- Un ostensor, argent doré, du 19<sup>ème</sup> siècle, d'Alexis Renaud.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés qui sera notifié aux propriétaires et affectataires également responsables de son exécution.

Fait, à La Roche sur Yon, le 06 NOV. 2007

Le Préfet,



Thierry LATASTE